

LES DIFFICULTÉS QU'ÉPROUVENT LES MUNICIPALITÉS DANS L'OBTENTION D'ASSURANCES-RESPONSABILITÉ

M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan): Monsieur le Président, la ministre sera-t-elle aussi ferme face au problème des municipalités qu'elle l'était hier, à la Chambre, à propos des organismes directeurs des sports pour que, dans les plus brefs délais, les municipalités puissent souscrire des assurances à des taux qu'elles peuvent payer, de façon à maintenir les services qu'elles offrent? Est-elle d'accord?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, il est essentiel que les municipalités continuent à offrir leurs services au public. Dans la mesure où elles sont touchées par le problème de l'assurance, nous allons collaborer avec elles pour trouver une solution. Elles ont trouvé notre réunion très positive, comme le député pourra le constater.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

LE CHEMIN DE FER DE TERRE-NEUVE—LES ENTRETIENS AVEC LES SYNDICATS

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Le président du Syndicat des travailleurs unis des Transports, M. Hubert O'Reilly de Cornerbrook, a démenti publiquement les propos du ministre des Transports qui a prétendu, hier à la Chambre, que le gouvernement avait consulté les syndicats de Terre-Neuve concernant l'avenir du chemin de fer de cette province. M. O'Reilly assure qu'il n'a eu aucune nouvelle ni du ministre ni d'aucun fonctionnaire de son ministère. Pourquoi le ministre a-t-il induit la Chambre en erreur à ce propos?

Des voix: Oh, oh!

M. Tobin: Quand le ministre entreprendra-t-il les véritables consultations dont il disait hier à la Chambre qu'elles étaient en cours?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député devrait peut-être téléphoner à Mike Walsh de la FCCFA qui se chargera de rétablir les faits pour sa gouverne.

LE PROGRAMME D'ENTRETIEN

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur le Président, c'est le même genre . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Pourquoi ne lui donnez-vous pas son numéro de téléphone?

M. le Président: A l'ordre, je vous prie. Une seule question supplémentaire.

M. Tobin: Je regrette que le style du premier ministre déteigne sur le ministre des Transports. La FCCFA n'est pas le Syndicat des travailleurs unis des transports. Or, ce syndicat n'a pas eu de nouvelles du ministre et vous avez induit la Chambre en erreur hier . . .

Des voix: Règlement.

Une voix: Question suivante.

Questions orales

M. le Président: Je donne la parole au député, mais pour une seule question supplémentaire, pas plus.

M. Tobin: Monsieur le Président, le ministre savait-il que Terra Transport, de Terre-Neuve, a supprimé son programme d'entretien ferroviaire même si 57 ponts, sur la ligne reliant Saint-Jean à Port-aux-Basques, se sont tellement dégradés que le conducteur a reçu l'ordre de ne rouler qu'à 10 milles à l'heure sur ces ponts? Le ministre était-il au courant de cet état de choses?

M. Crosbie: Hâtez-vous, mais lentement.

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): J'ai déclaré hier que les transports à Terre-Neuve étaient à l'étude. Nous en discutons avec les représentants de cette province, avec les membres des syndicats et avec d'autres personnes concernées. Si le député n'arrive pas à contacter Mike Walsh, il pourrait toujours essayer de communiquer avec Fred Chaney qui a participé lui aussi à ces discussions.

* * *

LES PÉNITENCIERS

LE PÉNITENCIER DE KINGSTON—LES RISQUES DE VIOLENCE

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Ce dernier a été prévenu à maintes reprises des risques graves de violence qui pèsent sur le pénitencier de Kingston. Peut-il nous dire ce qu'il fait pour prévenir ce problème?

L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada): Oui, monsieur le Président. Le pénitencier de Kingston a été l'un des premiers établissements que j'ai visités en qualité de solliciteur général. Comme le député le sait, le grand problème c'est la vétusté du bâtiment, gravement endommagé lors de l'émeute de 1971, et il s'agit d'un établissement à sécurité maximale.

La semaine dernière, on a remis au commissaire des pénitenciers et à moi-même, un rapport sur l'incident survenu l'autonne dernier. Nous sommes en train d'examiner le rapport. Hier, je me suis entretenu avec M. Hill, professeur à l'Université Queen's et chargé de projets sur la loi correctionnelle. Je dois le rencontrer de nouveau dans quelques semaines pour discuter plus longuement de ces questions.

* * *

LES COMMUNICATIONS

BELL CANADA—LES PLANS EN VUE D'ABOLIR LA TARIFICATION FORFAITAIRE DES APPELS LOCAUX

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Communications. Sait-il que depuis trois ans, Bell Canada envisage d'abolir le système de tarification forfaitaire des appels locaux grâce auquel presque tous les foyers de l'Ontario et du Québec bénéficient du téléphone, pour le remplacer par la facturation à l'appel? Ce système imposerait aux abonnés des frais supplémentaires de millions de dollars. Si le ministre est au courant des plans de la compagnie, que propose-t-il pour contrer une mesure si rétrograde?